



Etudes

Métiers

Emploi

Formation

Vie pratique

Loisirs, Sports

Vacances

Etranger

Les séjours linguistiques
Partir au pair à l'étranger
Le wwoofing
Effectuer un stage
Trouver un emploi
Devenir volontaire, bénévole
Etudier
Tourisme
Les vacances de vos enfants
Se préparer
Bourse aux voyages

Partir à l'étranger : Toutes les idées

Découvrir de nouveaux horizons, goûter à des saveurs inconnues, s'ouvrir à de nouvelles cultures, apprendre d'autres langues... quel programme tentant !

L'expérience à l'étranger qu'elle soit temporaire ou définitive s'illustre toujours comme un plus dans la vie d'une personne. Cependant, comme dirait le dicton « il vaut mieux prévenir que guérir » et se renseigner un minimum avant de sauter le pas.



Les séjours linguistiques

Découvrir un pays, ses cultures, ses habitants tout en y pratiquant la langue et des activités culturelles et sportives, pas mal non ?

De nombreux organismes sur l'île proposent des possibilités de séjours : Australie, Angleterre, Afrique du Sud, Espagne, Etats-Unis... A vous de choisir votre destination ! La durée du séjour est variable selon les organismes et les programmes d'envoi.

Plus d'infos : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n° 7.6 « Les séjours linguistiques à l'étranger »

Partir au pair à l'étranger

« Un jeune au pair est une personne âgée entre 17-18 et 30 ans qui voyage dans un pays étranger pour y vivre chez une famille d'accueil pendant une durée déterminée. La fille / le garçon au pair aide la famille d'accueil dans la garde des enfants ainsi que dans certaines tâches ménagères légères en tant que membre de la famille à part entière.

En contrepartie de son aide, le jeune au pair est gratuitement logé, nourri et blanchi, il reçoit de l'argent de poche et bénéficie également de jours de congés. Attention, le jeune au pair n'est ni une aide-ménagère ni une nounou !

Le but du séjour au pair est l'échange culturel. De plus, le jeune au pair approfondit ses connaissances de la langue du pays d'accueil. »

Source : https://www.aupairworld.com/fr/au_pair/au_pair

Plus d'infos : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n° 8.23 « Partir au pair l'étranger »



ACTUEL

CRIJ Réunion

Le wwoofing

Méconnu encore sur notre île, le wwoofing permet d'allier voyage, découverte du pays, de ses habitants et écologie, protection de l'environnement. Financièrement, ce concept de voyage ne vous rapporte rien mais il vous permet de séjourner à l'étranger à moindre frais ; en effet, vous offrez votre aide en échange de l'hébergement et du couvert.

En savoir plus : http://www.routard.com/guide_dossier/id_dp/79/le_wwoofing.htm

Effectuer un stage à l'étranger

L'expérience à l'étranger sera un atout indéniable à l'enrichissement de votre CV ! En effet, les employeurs apprécient les compétences acquises : connaissance d'une langue étrangère, capacité d'adaptation et aptitudes relationnelles. Bon à savoir : faisant partie de l'Union Européenne, vos démarches en tant que jeune Réunionnais(e) seront facilitées si vous choisissez un pays européen.

Plus d'infos : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n° 8.22 « Partir en stage à l'étranger »



Trouver un emploi

Quitter la France pour trouver un emploi ? Pourquoi pas ! L'expérience de mobilité est bien souvent bénéfique pour votre évolution personnelle et professionnelle. Cependant gardez bien à l'esprit que la crise ne se limite pas à nos frontières... Renseignez-vous sur les secteurs d'activités prometteurs afin de saisir plus aisément les opportunités de travail qui s'offrent à vous.

Plus d'infos : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n° 8.21 « Travailler à l'étranger »

Devenir volontaire, bénévole

Souvent rapprochés le bénévolat et le volontariat sont deux formes d'engagement différentes. Tous les deux s'engagent dans une action au service de la société, cependant le bénévole consacre un temps qu'il décide librement (de quelques heures par an à plusieurs heures par semaine) sans contrepartie; contrairement au volontaire qui s'engage à temps plein dans une mission de plusieurs mois à quelques années et bénéficie en échange d'une indemnité et souvent de la sécurité sociale.

Plus d'infos : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n° 5.61 « Volontariat et bénévolat »



Et si vous deveniez volontaire en Europe ?

Le Service Volontaire Européen est un programme de mobilité qui permet à un jeune, âgé de 17 à 30 ans, d'effectuer une mission de 6 à 12 mois maximum dans l'un des pays de l'Union Européenne. Vous serez logé, nourri et blanchi et vous percevrez également une rémunération (argent de poche) qui variera en fonction du pays de destination.

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

Les missions sont diverses : participer à la vie d'une association, aider les enfants porteurs de handicaps, recenser une population, animer des ateliers pour les jeunes...

Des ateliers d'information sont régulièrement organisés au CRIJ, n'hésitez pas à en savoir plus sur ce dispositif de mobilité en vous inscrivant au 02 62 20 98 24 / crij-reunion@crij-reunion.com

Plus d'infos sur les autres dispositifs de mobilité internationale dans le monde : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n°8.26 « Le volontariat international »




Et si vous faisiez un Service Civique à l'étranger...

Sans conditions de diplôme, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans et indemnisé 573 euros net par mois, le Service Civique vous permet de vous engager auprès d'associations, d'ONG, de collectivités territoriales, d'établissements publics, pour une durée de 6 à 12 mois afin d'effectuer une mission dans l'un des neuf grands domaines proposés : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Retrouvez et répondez aux offres de missions directement sur le site :

www.service-civique.gouv.fr

 Attention, les frais concernant votre voyage seront à votre charge (billet d'avion, logement, nourriture...), vous pourrez néanmoins faire appel à la continuité territoriale pour vous aider à l'achat (ou au remboursement) de votre billet d'avion.

Plus d'infos sur la continuité territoriale : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/-CONTINUITÉ-TERRITORIALE-.html>

Ou dans la zone Océan Indien ?

L'organisme France Volontaires à La Réunion peut également vous envoyer en service-civique dans la zone Océan Indien, contactez France Volontaires pour connaître la liste des missions du moment. Bonne nouvelle, vous serez nourri, logé, blanchi et votre billet d'avion sera pris en charge !



Etudier

En Europe

Les pays de l'Union Européenne s'ouvrent à vous : Allemagne, Hongrie, Roumanie, Espagne, Belgique, Autriche, Italie... Par ailleurs, faisant partie de l'Union Européenne, vos démarches en tant que jeune Réunionnais(e) seront facilitées. Vous pouvez penser évidemment aux programmes européens mais aussi aux programmes d'échanges universitaires. Si vous ne souhaitez pas passer par l'un de ces dispositifs, vous pouvez effectuer vos démarches en toute autonomie, pensez à vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays qui vous intéresse.

Plus d'infos : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n°8.52 « Etudier en Europe »



ACTUEL

CRIJ Réunion

Hors Europe

De la maternelle au lycée, renseignez-vous auprès de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) :

AEFE

Tel : 01 53 69 31 49

Courriel : orientation.aefe@diplomatie.gouv.fr

Web : <http://www.aefe.fr/>

Pour les études universitaires, des conventions peuvent avoir été signées entre l'Université de La Réunion et une ou plusieurs universités étrangères.

A noter que l'Université de La Réunion propose également des formations délocalisées (Seychelles, Madagascar...) :

<http://www.univ-reunion.fr/international/formations-delocalisees/>

Dans ces deux cas, renseignez-vous auprès de la DRI (Direction des Relations Internationales) de l'Université de La Réunion.

DRI

Université de la Réunion

15 Avenue René Cassin – CS 92003

97744 Saint-Denis Cedex 9

Tel : 02 62 93 83 21

Fax : 02 62 93 83 20

Courriel : international@univ-reunion.fr



Quoiqu'il en soit, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays qui vous intéresse !

Aides financières

o La Région

La Région Réunion propose des aides financières facilitant votre mobilité à l'étranger. Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'agence la plus proche de chez vous.

HOTEL DE REGION PIERRE LAGOURGUE

Avenue René Cassin Moufia BP 67 190

97801 Saint-Denis Messag Cedex 9

Tel : 02 62 48 70 00

Fax : 02 62 48 70 71

Courriel : region.reunion@cr-reunion.fr

REGION REUNION

92 Chemin Lebon

97440 Saint-André

Tel : 02 62 58 21 00

Fax : 02 62 46 66 69

Courriel : region.reunion@cr-reunion.fr

REGION REUNION

6 Bis Route de Savannah, local 201

97460 Saint-Paul

Tel : 02 62 33 46 00

Fax : 02 62 45 10 59

Courriel : region.reunion@cr-reunion.fr

REGION REUNION

Rue Marius et Ary Leblond

97410 Saint-Pierre

Tel : 02 62 96 97 10

Fax : 02 62 35 56 06

Courriel : region.reunion@cr-reunion.fr

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel

97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter

GUICHET JEUNES

Place du 20 décembre 1848 – Barachois
97400 Saint-Denis
Tel : 02 62 31 64 64
Fax : 02 62 48 15 93
Courriel : guichetjeunes@cr-reunion.fr

GUICHET JEUNES

65 Rue du Père Lafosse (Campus Pro)
97410 Saint-Pierre
Tel : 02 62 70 07 38
Courriel : guichetjeunes@cr-reunion.fr

○ **Le Conseil Départemental**

DEPARTEMENT DE LA REUNION

2 Rue de la Source
97488 Saint-Denis
Tel : 02 62 90 30 30
Fax : 02 62 90 39 99
Web : <http://www.cg974.fr/>

Vous pourrez également vous renseigner auprès du TAS (Territoire d'Action Sociale) ou de la Maison Départementale la plus proche de chez vous : <http://www.cg974.fr/index.php/Les-arrondissements.html>

○ **LADOM – Passeport mobilité études**

Le passeport mobilité études ouvre droit sous condition à la prise en charge d'un billet d'avion aller/retour par année universitaire ou scolaire de La Réunion à l'aéroport le plus proche de l'établissement de destination en Métropole **ou outre-mer**. Attention, cette mesure concerne des étudiants dont la filière d'études supérieures est saturée ou inexistante à la Réunion. Aide sous conditions de ressources.

○ **LADOM – Passeport mobilité formation professionnelle**

Le passeport mobilité formation professionnelle est un dispositif de prise en charge financière et d'accompagnement de parcours de formation en mobilité en Métropole **ou à l'étranger**.

Il s'adresse, sous conditions de ressources, aux jeunes demandeurs d'emploi âgés au minimum de 18 ans dont le projet professionnel est bien défini.

Plus précisément, le dispositif donne accès à :

- des formations préqualifiantes, qualifiantes ou diplômantes
- des contrats en alternance
- des formations sanitaires et sociales
- des projets à l'international
- des actions préparatoires à l'emploi

Mais aussi :

- la prise en charge du billet d'avion aller-retour
- une prime d'installation
- un complément de ressources

ACTUEL

CRIJ Réunion

- la réservation d'un logement ; le loyer restant à la charge de l'étudiant
- dans certains cas une Allocation Complémentaire D'hébergement (ACH)

Plus d'infos sur le passeport mobilité formation professionnelle

<http://www.ladom.fr/content/espace-candidats>

Plus d'infos sur les critères d'éligibilité et l'accompagnement financier

http://www.ladom.fr/sites/default/files/CRITERES%20ET%20ACCOMPAGNEMENT%20FINANCIER%20PMFP_1.pdf

Contacts

L'AGENCE DE L'OUTRE MER POUR LA MOBILITE – LADOM

Immeuble Quartz

216 Boulevard Jean Jaurès

97490 Sainte-Clotilde

Tel : 02 62 90 13 00

Fax : 02 62 20 00 69

L'AGENCE DE L'OUTRE MER POUR LA MOBILITE – LADOM

5 Rue Rodier

97410 Saint-Pierre

Tel : 02 62 35 84 10

Fax : 02 62 96 47 35

Tourisme



Gravir l'Himalaya en Asie, déguster une kartoffelsalat en Allemagne, du bœuf séché en Afrique du Sud, une dohll puri à Maurice, visiter Hobbiton en Nouvelle-Zélande, découvrir les chutes du Niagara au Canada, admirer le Machu Picchu au Pérou, les statues de pierre de l'île de Pâques... vous donne envie ?

Vous pouvez préparer vos vacances avec les agences de voyage, les offices du tourisme de votre pays de destination ou encore sur internet avec le [Guide du Routard](#) et le site [Ile en île](#).

Parents, les vacances de vos enfants

Vous pouvez financer le départ de votre (vos) enfant(s) avec la CAF grâce aux aides au temps libre (ATL).

Destinées aux familles ayant au moins un enfant à charge et disposant des ressources limitées, ces aides vous permettent d'envoyer votre (vos) enfant(s) âgés d'au moins 6 ans en vacances organisées dans le cadre de colonie de vacances ou voyage d'études.

Pays concernés : Madagascar, Maurice, Mayotte, Rodrigues, Métropole et autres pays.

CAF DE LA REUNION

Tel : 02 62 48 62 76 / 02 62 48 62 29

Web : https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/974/depliant_vacances_par_page.pdf

Retrouvez les différents points d'accueil sur l'île sur le lien suivant : <https://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-la-reunion/points-d-accueil>



CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis

Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com

Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter



Se préparer

Ca y est vous avez bien réfléchi et vous êtes prêts à vous lancer ? Préparer votre départ et éventuellement votre retour : pensez à définir vos objectifs, à réaliser vos démarches administratives, de santé, de logement, à prévoir un budget etc...

N'hésitez pas à vous renseigner sur la situation, les études, l'emploi, le système de santé... de votre pays de destination :

*Après des ambassades et consulats étrangers présents en France :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaires-et-adresses-du-maedi/ambassades-et-consulats-etrangers-en-france/>

*Mais aussi sur place dans nos locaux au CRIJ ou dans l'un des [PIJ](#) de l'île : venez consulter des dossiers sur tous les pays de l'Union Européenne ainsi que sur différents pays du monde (Afrique du Sud, Inde, Chine, Japon etc...).

Plus d'infos : CF Fiche Actuel CRIJ Réunion n° 8.11 « Préparer son voyage à l'étranger »

Bourse aux voyages de la Mairie de Saint-Denis

Vous avez un projet de mobilité dans les domaines culturels, sportifs, linguistiques, pédagogiques, économiques et d'insertion. Cette aide s'attribue à titre individuel et s'adresse en priorité aux jeunes n'ayant jamais voyagé et est réservée uniquement aux jeunes Dionysiens de 16 à 30 ans. Le dossier de demande de bourse sera à télécharger sur le lien suivant :

Plus de renseignements et dossier à télécharger : <http://www.saintdenis.re/Demande-de-bourse-de-voyage.html>



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©